

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

19/07/2017

Dossier complet le :

27/07/2017

N° d'enregistrement :

F01117P0162

1. Intitulé du projet

Université des Métiers Carrefour

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Carrefour Administratif France

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Alexandre Sanchez

RCS / SIRET

4 2 8 2 4 0 3 5 2 0 0 0 1 6

Forme juridique

Société par actions simplifiées

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39.	Construction couvrant un terrain d'assiette d'une superficie supérieure ou égale à 5 ha et inférieure à 10 ha et dont la surface de plancher créée est inférieure à 40.000 m ² (6.669,97 m ²)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet de l'Université des Métiers (UDM) vise à doter le groupe Carrefour d'un lieu emblématique.

L'UDM est une construction neuve d'une surface de plancher de 6.669,97 m² composée de plusieurs pôles séparés par leurs fonctions : le pôle professionnalisation, le pôle innovation, le Pôle Produits Frais Transformés (PFT), le pôle commun (qui inclut l'auditorium ainsi que la halle centrale qui joue un rôle hybride d'espace d'accueil, zone d'exposition).

Ces pôles sont reliés par une grande halle concave en coupe. Cette dernière crée l'unité du projet et le confort climatique nécessaire à son fonctionnement. L'UDM se développe de plain-pied (RDC) hormis pour le pôle professionnalisation sur deux niveaux. L'UDM ne possède pas de sous-sol.

L'entrée principale, au Sud, est mise en scène par son parvis qui se déroule jusqu'à la rue de Villeras (rue principale). Des entrées/sorties secondaires sont localisées dans des serres bioclimatiques qui sont les espaces tampons entre l'extérieur et l'intérieur et permettent de réguler la température dans la halle selon les saisons.

Un mur en pierre, en délabrement avancé est partiellement démolit au Sud de la parcelle. Des anciennes fondations liées à l'activité précédente sur le site sont démolies intégralement (9.500 m² environ d'enrobés et bitume) et les déblais sont concacés sur place et réutilisés intégralement dans les fondations de l'UDM.

4.2 Objectifs du projet

L'UDM vise à doter Carrefour d'un lieu emblématique pour accompagner et accélérer sa mutation, ce lieu vise à former tous les collaborateurs, accueillir les étudiants et startups et produire localement des fruits et légumes. Quel meilleur emplacement que de se retrouver au coeur de la silicon valley française pour phosphorer au sein d'un éco-système d'excellence ?

Notre réponse favorise cette dynamique de rencontre et d'échange. Elle valorise les savoir-faires de Carrefour et offre au quartier un nouveau rapport au paysage et au patrimoine agricole du plateau. Elle cherche à créer un paysage productif et agricole, qui s'inscrit dans la continuité de l'architecture dont il épouse les trames, qui structure le territoire, favorise la biodiversité et offre un cadre de vie qualitatif aux usagers de l'UDM.

Le paysage s'inspire des grands écosystèmes naturels et agricoles régionaux, ce qui garantira sa cohérence, sa résilience, et son intégration durable sur le plateau de Saclay.

Les arbres et l'eau sont au coeur du projet. Vergers, bosquets et forêt comestible, haies bocagères et parkings plantés, structurent le paysage, favorisent l'infiltration des eaux de pluie et accueillent la biodiversité. Des lignes de fuites, issues de l'architecture et soulignées par des alignements de fruitiers, accompagnent les regards et l'ouverture de longues perspectives vers le grand paysage. Les espèces indigènes sont privilégiées. Nous souhaitons amplifier au maximum la dimension végétale. La "ferme" prévue sur la partie non constructible du terrain (1,8 hec) vise à produire localement des variétés potagères de façon durable pour alimenter le restaurant de l'UDM quotidiennement.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le chantier durera près de 20 mois

Après une phase de terrassement et de mise à niveau du sol, les fondations du projet seront réalisées par pieux forés. Une phase de réalisation des longrines et semelles permettra ensuite la mise en place des dalles au sol, puis le montage des structures préfabriquées en acier (structure de la halle et structure des modules fonctionnels). Nous réutilisons les agrégats issus de la démolition des dallages présents sur le site pour limiter les nuisances et améliorer le bilan carbone de l'opération.

Après cette phase de montage, des structures métalliques, la pose des enveloppes, toitures et façades, permettront de conclure la phase clos et couvert.

Le projet s'inscrit dans une démarche de certification environnementale (HQE référentiel 2015) portée par CARREFOUR : L'accent est mis sur la qualité d'usage, le confort des occupants et la performance thermique avec notamment une conception bioclimatique de la grande halle (confort d'été assuré principalement par protections solaires et ventilation naturelle).

La solution de production frigorifique pressentie est une solution de Géothermie (Pompes à chaleur sur champs de sondes géothermiques) éventuellement complétée par une pompe à chaleur sur l'air.

Mise en œuvre d'émetteurs basse température (panneaux rayonnant, plancher chauffant,...)

Renouvellement d'air neuf hygiénique renforcée par des CTA double flux avec récupération haute efficacité.

Eclairage artificiel performant par appareils à Led.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'UDM fonctionne comme un bâtiment tertiaire classique : ses accès sont contrôlés par badge le jour et le bâtiment est fermé la nuit. Une plage horaire est définie (7H00 - 22H00). En journée, une partie du site sera uniquement accessible au personnel affecté (cuisine de production, locaux technique, maintenance) le reste étant accessible aux collaborateurs de Carrefour (pôles formation, PFT et innovation). L'amphithéâtre et les halles sont accessibles librement en journée.

Les espaces de coworking sont également en libre accès.

Le bâtiment dispose d'une clôture avec contrôle d'accès (piétons, voitures...)

Lors d'événements particuliers (séminaires, conférences, concours...) il est possible d'accueillir des personnes étrangères à l'entreprise. De façons périodiques, la ferme potagère et l'UDM seront accessibles à des groupes d'écoliers pour organiser des visites pédagogiques.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Depot de Permis de construire et Demande d'autorisation de construire un ERP
autorisation au titre de la loi sur l'eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du Terrain	52.923 m ²
SDP du projet Université des Métiers Carrefour	6.669,97m ²
Places de stationnement	167 dont 4PMR et 20% dotées d'équipement de recharge électrique

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue Jean Rostand, Saclay, 91400

Références cadastrales:

Section A n°705; n°706; n°705; n°706;
n°707; n°709; n°710; n°711; n°712; n°
713; n°747; n°830; n°833; n°834; n°
836; n°837; n°838; n°1053; n°1054; n°
1055; n°1056; n°1059; n°1060; n°
1061; n°1062; n°1079; n°1080; n°
1081

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 2° 17' 18" 75 Lat. 4 8° 7 5' 0 2" 77

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En Essonne : Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de 1ère échéance arrêté en 2012 ; Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de 2ème échéance arrêté en 2016.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné par un PPRT. Non concerné par un PPRN.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Saclay fait partie de la zone de répartition des eaux au titre de l'Arrêté n° 2005-DDAF-MISE-058
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se trouve à plus de 5km de la ZPS " Massif de Rambouillet et zones humides proches" (FR 1112011).
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se trouve à proximité de deux sites classés dénommés "Vallée de la Bièvre" (distant de moins d'1 km - sur 10 communes réparties en Essonne et en Yvelines) et "Château, parc et bois" (distant de moins de 4 km - commune de Villiers-le-Bac).

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entraînera la destruction de l'ensemble des habitats présents, d'intérêt faible (habitats fréquents en Ile-de-France, de superficie réduite ou fortement dégradés). Présence d'une espèce de flore à enjeu en Ile-de-France, Lemna gibba, et 2 espèces d'oiseau à enjeu en Ile-de-France, Rousserolle verderolle et Linotte mélodieuse (cf. rapport ECOSPHERE joint). Pas d'interaction directe du projet avec les corridors écologiques et les réservoirs de biodiversité (d'après SRCE).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun habitat et/ou espèce du site d'implantation du projet n'est de même nature que ceux ayant justifié la ZPS située à plus de 5 km ("Massif de Rambouillet et zones humides proches" - FR 1112011). Aucun lien fonctionnel n'est mis en évidence, il n'y a donc pas d'impact du projet sur les habitats et espèces.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se trouve en contexte essentiellement agricole, sur le plateau de Saclay. Il est isolé de la zone d'intérêt naturelle la plus proche (ZNIEFF des étangs de Saclay à environ 700 mètres au sud) par le parc de l'ancien fort et celui de la DGA. De plus, les habitats humides et cortèges d'espèces associés des étangs de Saclay ne présentent pas de similarité avec les habitats et cortèges du site d'implantation du projet. Aucune incidence n'est à prévoir sur ces zones.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entraînera la consommation de 1.6 hectare d'espace agricole (zone A) sur l'ouest et le nord du projet.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le périmètre d'intervention est libre de construction, toutefois, il présente cependant des vestiges d'une activité industrielle passée : Il existe aujourd'hui des fondations et dalles d'une superficie d'environ 9.500 m² que nous prévoyons de détruire intégralement.

La végétation en place est essentiellement composée de friches herbacées et arbustives, colonisées par des espèces pionnières et rudérales. Aucun arbre remarquable n'a été signalé sur le site, de même qu'aucun habitat à enjeu n'a été recensé.

Il ressort cependant de l'étude d'impact écologique qu'un enjeu moyen a été identifié pour deux espèces d'oiseaux nicheurs : la Linotte mélodieuse et la Rousserolle verderolle. Le projet s'attachera donc à restaurer des espaces de friches piquetées d'arbustes en gestion différenciée pour la Linotte mélodieuse, et à favoriser des végétations héliophytiques le long des noues et impluviums pour la Rousserolle verderolle. De même, un enjeu «assez fort» a été identifié sur une espèce végétale (Lentille d'eau bossue) sur une zone de fossé très ponctuelle et ne constituant pas un enjeu fonctionnel. Le maintien de l'espèce sur site sera assuré par la création de noues et impluviums, qui permettront également d'accroître la capacité d'accueil du site pour l'espèce ainsi que pour le cortège floristique associé. Lors du chantier, nous veillerons à sauvegarder ladite espèce végétale pour son transfert insitu.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'étude préalable réalisée par ECOSPHERE (en pièce jointe au présent formulaire) pour la présente demande d'examen au cas par cas précise qu'aucun habitat à enjeu n'est identifié. Par ailleurs 3 espèces à enjeu sont présentes : 1 espèce de flore et 2 espèces de faune. Ces espèces seront entièrement prises en compte dans les aménagements du projet. Elles constitueront la base de réflexion pour la conception de ces aménagements qui viseront notamment à favoriser leur maintien sur le site du projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Paris

le. 11/07/2017

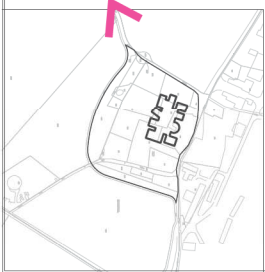
Signature



**Direction Technique France
& Support Pays**
93, avenue de Paris - CS 15405
91342 MASSY Cedex
Tel : 01 69 51 50 50 00

NOTE

photographie prise
en juin 2016



vue proche

CLEMENT BLANCHET ARCHITECTURE
2 rue Jules Dupuy, 93000 Paris



PROJET
Université des métiers
Métiers d'avenir
Carréfour
SITE
82, rue de Villiers, 91400, Sosoyn
MÉTIER D'ŒUVRE

ARCHITECTE
CLEMENT BLANCHET ARCHITECTURE
BUREAUX DÉTACHÉS
ALTO QUADRM
ARKYTEC TESS
DUCKS URBAN WATER
LUDOVY FAHOLET ALLIANE
MUGO WSP
ECOSPHERE

3

NOM DU PLAN	TYPE DE PLAN
PHASE DU PROJET	PC
ECHELLE	REGION
DATE	FORMAT
30.06.2017	A1
NUMERO DE PLAN	

NOTE

photographie prise
en juin 2016



vue lointaine

CLEMENT BLANCHET ARCHITECTURE
2 rue Jules Dupuy, 93008 Paris



PROJET
Université des métiers
MANSER D'OUVRIER
Cortéolour

ASSISTE
CLEMENT BLANCHET ARCHITECTURE
BUREAU DETEDES
ALTO
ARMYTEC
DUCKS
LUCRNY FAHROUET
MUGO
ECOSPHERE

3

NOM DU PLAN	TYPE DE PLAN
PHASE DU PROJET	REVISION
PC	
ECHELLE	FORMAT
	A1
DATE	NUMERO DE PLAN
30.06.2017	

NOTE	
1.	Zone A 17845m ²
2.	Zone AU 3476m ²
3.	Périmètre de la phase 1: 18920m ²
4.	S.P. 6669,97m ²
5.	187 places de parking dont
6.	4 pour PMR / total 202/m ²
7.	100m ² de stationnement vélos
8.	2154m ² de surfaces végétalisées en zone AU.

CLÉMENT BLANCHET ARCHITECTURE
2 Rue Jules Duplain, 75002 Paris



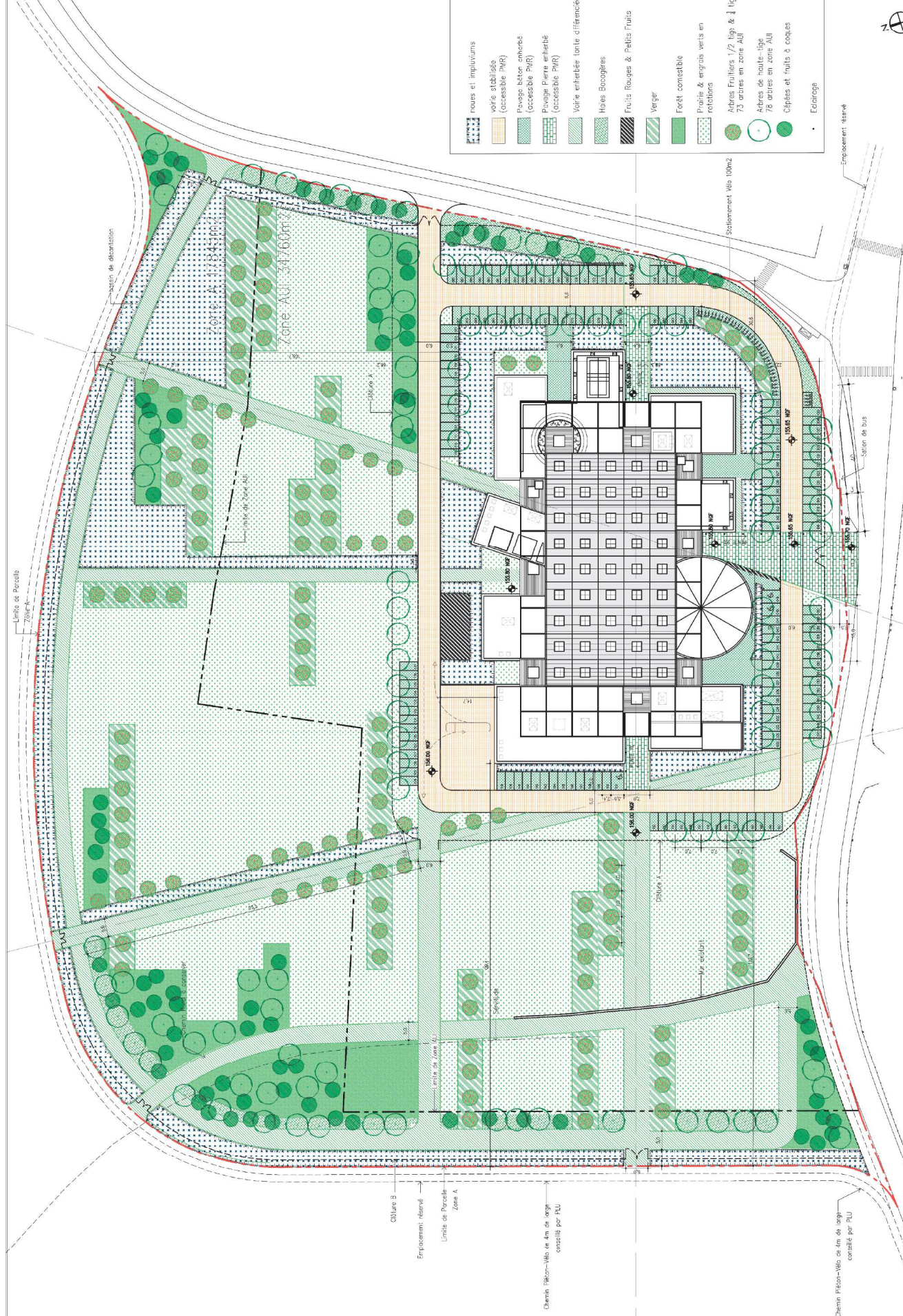
PROJET
Université des métiers
UNIVERSITÉ D'ORLÈANS
Corbeil
SITE
Scolaire
MÉTIER D'OUVRIER

ADRESSE
CLÉMENT BLANCHET ARCHITECTURE
BUREAU DÉTACHÉ
TRESS
MUGO
ALTO
DUCKS

NOI DU PLAN
PLAN MASSE PROJET
PHASE DU PROJET
PLAN
PC
ÉCHELLE
1:1.500
DATE
30.06.2017
FORMAT
A1
NUMÉRO DE PLAN
CBA_PC_MAS_A01-03

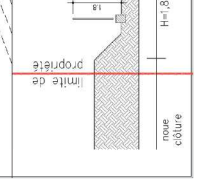
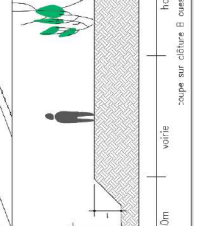
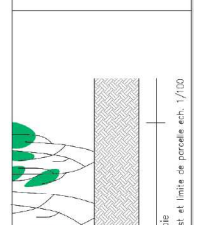
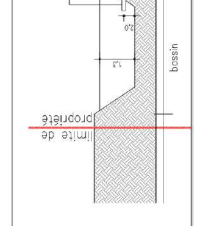
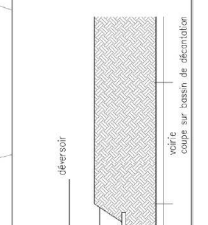
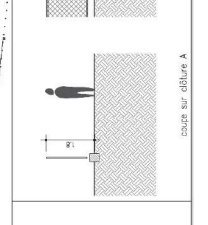
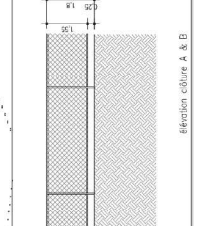
4

	roues et impluviums
	voies stabilisées (accessible PMR)
	Pavages bâtons encastrés (accessible PMR)
	Pavage Pierre enfilée (accessible PMR)
	Voie enfilée toute différenciée
	Haies Bocagères
	Fruits Rouges & Petits Fruits
	Verger
	Forêt comestible
	Prairie & engrais verts en rotations
	Arbres Fruitiers 1/2 tige & 1 tige
	73 arbres en zone AU
	Arbres de haies-tige
	78 arbres en zone AU
	Câpées et fruits à coques
	Eclairage



	roues et impluviums
	voies stabilisées (accessible PMR)
	Pavages bâtons encastrés (accessible PMR)
	Pavage Pierre enfilée (accessible PMR)
	Voie enfilée toute différenciée
	Haies Bocagères
	Fruits Rouges & Petits Fruits
	Verger
	Forêt comestible
	Prairie & engrais verts en rotations
	Arbres Fruitiers 1/2 tige & 1 tige
	73 arbres en zone AU
	Arbres de haies-tige
	78 arbres en zone AU
	Câpées et fruits à coques
	Eclairage

PLAN MASSE PROJET
A1 1:1.500



NOTE

photo aérienne du 08/07/2016

CLEMENT BLANCHET ARCHITECTURE
8 Rue Jules Dupuy, 75018 Paris



PROJET
Université des métiers
MURSE D'OUVRAGE
Correbour
SITE
87, rue de Villiers, 91400, Sully
MURSE D'OUVRAGE

ASSISTE
CLEMENT BLANCHET ARCHITECTURE
BUREAU D'ETUDES
ALTO QUADRIUM
ARKYTEC TESS
DUCKS URBAN WATER
LUGOYI TALHOUEY ATLANCE
MUGO WSP
ECOSPHERE

5

PLAN MASSE EXISTANT
PHASE DU PROJET
TYPE DE PLAN
PC PLAN
ECHELLE
REVISION
1:2000
DATE
30.06.2017
FORMAT
A1
NUMERO DE PLAN
CBA_PC_MAS_A01-02



champs cultivés

champs cultivés

champs cultivés

base militaire
DGA essais propulseur

château d'eau

Limite de Parcelle
Zone A

Limite de Zone AUI

Mur à conserver

Rue Jean Rostand

Mur à démolir

Accès existant

PLAN DES ABORDS



NOTE

■ site du projet
■ site natura 2000



CLIENT BLANCHET ARCHITECTURE
 6 rue des Courbes, 75002 Paris



PROJET Université des métiers
 MAIRIE D'ORVAUX
 Corréjou
 SITE 82, rue de Villiers, 91400, Stédy
 MAIRIE D'ORVAUX

ARCHITECTE
 CLIENT BLANCHET ARCHITECTURE
 BUREAU D'ETUDES
 ALD
 ARWITEC
 DUCKS
 LUCIDY TALHOUCET
 MUGO
 ECOSPHERE

6

NOM DU PLAN	
PHASE DU PROJET	TYPE DE PLAN
PC	-
CHOLE	REVISION
DATE	FORMAT
30.06.2017	A1
NUMERO DE PLAN	